



Un message de votre COMITÉ ENVIRONNEMENT
ÉTÉ 2025

Rage du raton laveur

Les cas de rage augmentent aux États-Unis et atteignent, de plus en plus, les régions proches de la frontière.

Pour contribuer à la lutte contre la rage au Québec, il est important de signaler tout animal sauvage (raton laveur, mouffette, renard) qui semble désorienté, blessé, anormalement agressif, paralysé ou mort. Composez le **1 877 346-6763** vous-même, car ils auront des questions spécifiques à vous poser.

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h 30 à 16 h 30

Mercredi : 10 h à 16 h 30

Il est possible de laisser un message en dehors des heures de travail ou de remplir le [formulaire en ligne](#).

Dans le cas d'un animal mort, la déclaration est pertinente même s'il s'agit d'un accident de la route. Seuls les ratons laveurs, les mouffettes et les renards des régions de **l'Estrie et de la Montérégie** font actuellement l'objet d'une surveillance.

Un épandage manuel d'appâts vaccinaux a été réalisé en avril 2025 en Estrie et en Montérégie dans les zones boisées, aux abords des cours d'eau et, à l'occasion, près des poubelles. Des équipes du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ont parcouru près de 1 100 km² pour épandre environ 75 000 appâts vaccinaux.

En cas de contact avec un animal suspect (morsure, griffure ou contact avec la salive de l'animal), on doit, le plus rapidement possible, laver la zone exposée avec de l'eau et du savon, sans cesse durant 15 minutes et communiquer avec **Info-Santé 811** pour une évaluation par un professionnel de la santé.

La rage peut être évitée avec des comportements sécuritaires. Voici quelques consignes à suivre :

- Ne touchez jamais une chauve-souris vivante ou morte.
- Ne touchez pas un animal mort ou malade à mains nues. Si vous le faites involontairement, lavez-vous les mains immédiatement avec du savon.
- **Évitez d'approcher, de toucher, de caresser ou de nourrir des animaux inconnus, errants ou sauvages, même s'ils ont l'air inoffensifs.**
- Apprenez aux enfants les comportements sécuritaires à adopter envers les animaux et ne laissez jamais les jeunes enfants sans surveillance en présence d'un animal.
- Ne laissez pas errer vos animaux domestiques et évitez qu'ils soient en contact avec des animaux sauvages ou errants.
- Gardez les chiens dans un endroit à l'abri des animaux sauvages, attachés ou en laisse.